



Informations aux parents des élèves des années 7^e et 8^e

DEMI-CYCLE 7-8 ET CYCLE 3

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA DIGITALISATION ET DES SPORTS (DFDS)

Service de l'enseignement obligatoire

Plan

- 1. Demi-cycle 7-8: principes et organisation
- 2. Grilles horaires
- 3. Éléments essentiels de la 8e année
- 4. Conditions de promotion $8^e \rightarrow 9^e$
- 5. Synthèse du cycle 3
- 6. Structure des années 9 et 10
- 7. Disciplines à niveaux : admission dans les niveaux en 9e et 10e années
- 8. Références

1. Demi-cycle 7-8: principes et organisation

- 1. Système d'évaluation :
- codes en 7e année;
- notes et moyennes en 8e année.
- 2. Des duos d'enseignant-e-s sont mis en place dans le demi-cycle 7-8. Ces duos chargés de suivre les élèves de ce demi-cycle pourront collaborer en bénéficiant d'un facteur de proximité.

2. Grilles horaires

Domaines disciplinaires	Disciplines	Nombre de périodes en 7 ^e année	Nombre de périodes en 8º année
	Activités créatrices manuelles		2
Arts	Arts visuels	4	1
	Musique		1
Corps et mouvement	Éducation physique	3	3
Langues	Français 9		7
	Allemand	2	3
	Anglais 2		2
Mathématiques et sciences de la nature	Mathématiques	6	6
	Sciences de la nature	2	2
Sciences humaines et sociales	Géographie		3
	Histoire	2	
Éducation numérique	Médias, science informatique et usages	1	1
Formation générale	Formation générale	Intégrée dans les autres disciplines	
Capacités transversales		Développées sur l'ensemble des disciplines	
	Renforcement/Extension	1	1
Total		32	32

3. Éléments essentiels de la 8^e année

Dernière année du cycle 2

Travail des enseignant-e-s en équipes pédagogiques

Disciplines communes à l'ensemble des élèves

Notes et moyennes

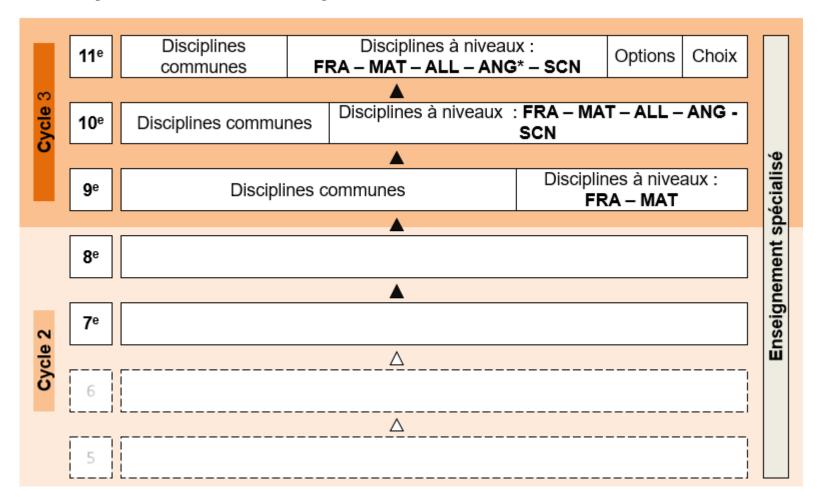
Appui spécifique

4. Conditions de promotion 8e ▶ 9e

Pour être promu-e au terme de la 8^e année, il faut :

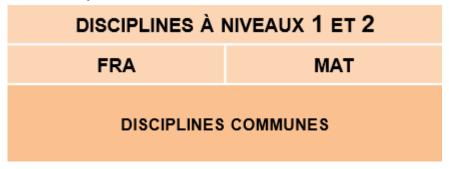
- a) avoir une moyenne générale de 4,0 au moins
- b) avoir au moins 8 points en FRA et MAT
- c) ne pas avoir de moyenne annuelle inférieure à 3

5. Synthèse du cycle 3



6. Structure des années 9 et 10

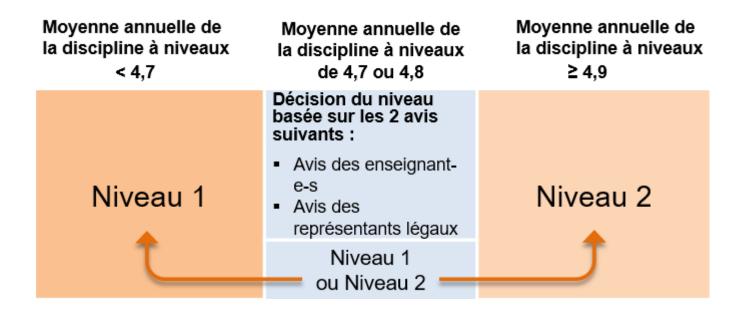
1. En 9e année, les disciplines à niveaux sont le français et les mathématiques. Pour l'enseignement de ces disciplines, les élèves sont réparti-e-s dans des groupes à niveaux et proviennent de plusieurs classes.



2. Dès la 10^e année, les élèves suivent des cours à niveaux pour les disciplines suivantes : français, mathématiques, allemand, anglais, sciences de la nature. L'enseignement des autres disciplines est commun à tou-te-s les élèves.

DISCIPLINES À NIVEAUX 1 ET 2						
FRA	MAT	ALL	ANG	SCN		
DISCIPLINES COMMUNES						

7. Disciplines à niveaux : admission dans les niveaux en 9^e et 10^e années



En fonction de la moyenne annuelle (FRA et en MAT en 8e année / ALL, ANG et SCN en 9e année) :

- a) moyenne annuelle égale ou supérieure à 4,9 → niveau 2;
- b) moyenne annuelle inférieure à 4,7 → niveau 1;
- c) moyenne annuelle de 4,7 ou 4,8 → niveau 2 si les 2 avis sont concordants. En cas de divergence, l'avis des représentants légaux est prépondérant.

8. Références

1. Évaluation au cycle 2

2. Informations concernant le cycle 3 pour les parents